



Services d'accompagnements

TARIFS HORAIRE DE JOUR (J/O)

PRESTATIONS EN JOURNÉE ENTRE 8H00-20H00:

13,50€/H

*Tarifs applicables pour les demandes prestations
Récurrentes*

**PRESTATIONS HORAIRE DÉCALÉ ENTRE 05H00-
08H00 ET 20H00-0H00:**

15,00€/H

*Tarif applicables pour les demandes de prestations
Récurrentes*

PRESTATIONS EN JOURNÉE ENTRE 8H00-20H00:

15,00€/H

*Tarif applicables pour les demandes de prestations
Ponctuelles*

**PRESTATIONS HORAIRE DÉCALÉ ENTRE 05H00-
08H00 ET 20H00-0H00:**

16,50€/H

*Tarif applicables pour les demandes de prestations
Ponctuelles*



Services d'accompagnements

TARIFS FORFAITAIRE DE NUIT (J/O)

FORFAIT 12H NUIT ENTRE 20H00-08H00:

96,00€/N

*Tarifs applicables pour les demandes prestations
Récurrentes*

FORFAIT DE 12H NUIT ENTRE 20H00-08H00:

108,00€/N

*Tarif applicables pour les demandes de prestations
Ponctuelles*



Services d'accompagnements

TARIFS HORAIRE DE JOUR (W - E)

PRESTATIONS EN JOURNÉE ENTRE 8H00-20H00:

16,50€/H

*Tarifs applicables pour les demandes prestations
Récurrentes*

**PRESTATIONS HORAIRE DÉCALÉ ENTRE 05H00-
08H00 ET 20H00-0H00:**

18,00€/H

*Tarif applicables pour les demandes de prestations
Récurrentes*

PRESTATIONS EN JOURNÉE ENTRE 8H00-20H00:

18,00€/H

*Tarif applicables pour les demandes de prestations
Ponctuelles*

**PRESTATIONS HORAIRE DÉCALÉ ENTRE 05H00-
08H00 ET 20H00-0H00:**

19,50€/H

*Tarif applicables pour les demandes de prestations
Ponctuelles*



Services d'accompagnements

TARIFS FORFAITAIRE DE NUIT (W - E)

FORFAIT 12H NUIT ENTRE 20H00-08H00:

108,00€/N

*Tarifs applicables pour les demandes prestations
Récurrentes*

FORFAIT DE 12H NUIT ENTRE 20H00-08H00:

120,00€/N

*Tarif applicables pour les demandes de prestations
Ponctuelles*



Services d'accompagnements

INFORMATIONS TARIFS

Vous avez la possibilité de réserver un service dit:

PONCTUEL = UNE SEULE FOIS:

C'est lorsqu'un client a besoin, d'un prestataire, sur une courte période, (moins de 2 semaines), avec une date de début et une date de fin. Vous avez donc, la possibilité, avec cette option de réservation, de réserver, une ou plusieurs dates, pour une courte période.

RÉGULIER = RÉGULIÈREMENT

C'est lorsque, le client a besoin, d'un prestataire, sur une longue période (plus de 2 semaines), avec une date de début et la possibilité d'une date de fin ou non. Cela, correspond à une réservation récurrente.



Services d'accompagnements

REMBOURSEMENTS ET AIDES

Pour les Services:

- D'Aide-Soignant Garde-Malade à domicile;
- D'Auxiliaire de Vie Dame de Compagnie à domicile;

Sur la Région Wallonne et Région Bxl Capitale:

Pour le moment, il n'y a pas de remboursement, à proprement dit. Vous devez vous renseigner auprès de votre mutuelle. Car selon le statut, le degré d'handicape..., du patient, dans certain cas, la mutuelle peut intervenir. Ou voir, si, éventuellement, vous avez une assurance complémentaire, qui peut prendre en charge vos frais. Alors dans ce cas, il vous vaudra présenter notre facture, à l'organisme, compétent.

Mais dans la plus part des cas, ces frais sont a charge du patient.



Services d'accompagnements

REMBOURSEMENTS ET AIDES

Pour les Services:

- D'Aide-Soignant Garde-Malade à domicile;
- D'Auxiliaire de Vie Dame de Compagnie à domicile;

Sur la Région Flamande:

Les personnes handicapées et dépendantes de plus de 65 ans peuvent prétendre à un budget de soins pour personnes âgées nécessitant une aide. Leur allocation mensuelle est déterminée en fonction de leurs revenus et de leur degré de dépendance.

Le budget de soins pour personnes âgées nécessitant une aide s'élève à (+-) 583 euros par mois au maximum. Le montant dépend du degré de dépendance constaté et de la composition du ménage. Il peut être dépensé librement.

Pour plus d'info et faire une demande pour le budget de soins aux personnes âgées: [Veuillez suivre ce lien](#)